

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES

Les clubs souhaitant récompenser leurs bénévoles lors de la Journée Nationale et la finale de la Coupe de France doivent proposer avant le 28 Mars 2022 une personne licenciée par club au District soit par mail (depuis la boîte mail officielle du club) soit par courrier (lettre à entête du club) et ceci **dument signé du président du club (merci de préciser leur n° de portable et adresse mail)**.

Le District possède un contingent de 8 places pour les clubs qui sera réservé pour les dirigeantes et dirigeants.

Cette opération aura lieu les samedi 7 et Dimanche 8 Mai 2022.

Départ le samedi 7 mai au matin pour un retour le dimanche 8 mai le soir.

Des informations complémentaires concernant le programme et le déroulement seront communiqués dès que nous les auront.

Conditions requises :

- Etre bénévole et licencié(e) dans un club (dirigeant(e) de plus de 5 ans)
- 1 demande maximum par club
- La personne ne doit pas avoir participé à cette journée des bénévoles dans la période des années 2011 à 2021
- En cas d'arbitrage, la personne non retenue sera celle appartenant au club qui aura bénéficié de la journée des bénévoles durant l'année N-1, N-2,

